

DES ACTIONS DANS TOUTE L'ESSONNE



Les équipes des CDPS interviennent sur l'ensemble du territoire essonnien pour organiser et animer gratuitement des actions de prévention et de sensibilisation à la santé.

Les interventions sont menées aussi bien en CDPS qu'à l'extérieur, régulièrement et/ou ponctuellement; elles sont conduites en partenariat avec des acteurs institutionnels ou associatifs.

Les centres départementaux de prévention et de santé

ÉTAMPES

90, rue de la République

ANTENNE D'ARPAJON

12, rue Saint Blaise

01 64 94 53 99

ÉVRY

5, boulevard de l'Écoute-s'il-Pleut

ANTENNE DE CORBEIL-ESSONNES

1, rue Pierre Sémard

01 60 77 73 52

JUVISY-SUR-ORGE

Allée Jean Moulin
Place du Maréchal Leclerc

01 69 21 49 22

MASSY

8, place Schœlcher

ANTENNE DE BRÉTIGNY-SUR-ORGE

Espace Social Départemental
18, place Federico Garcia Lorca

01 69 20 88 87

Une question ? Besoin d'information ?

Renseignez-vous auprès
de votre CDPS pour connaître
les horaires de consultation sur place
ainsi qu'à l'extérieur.

Conseil départemental de l'Essonne

Boulevard de France - Évry
01 60 91 91 91

Centre de lutte antituberculeuse de l'Essonne (CLAT91)

Immeuble France Évry - Tour Malte
Boulevard de France - Évry
01 60 91 99 05



Centres départementaux de prévention et de santé (CDPS)



Vaccination, dépistage,
information, écoute,
accompagnement.

Le Conseil départemental s'engage pour la santé des Essonnien

Garant des solidarités sociales et territoriales, le Département de l'Essonne s'engage pour la prévention et l'accès aux soins des Essonnien. Qu'il s'agisse d'éducation à la santé, de dépistages ou de vaccinations, les équipes des Centres départementaux de prévention et de santé (CDPS) inscrivent leur action au plus près de vos préoccupations quotidiennes. Ils contribuent à responsabiliser chacun dans la prise en compte de sa santé.



Françoise Marhuenda
Vice-présidente
déléguée en charge
des familles, de la solidarité
et de la santé

François Durovray
Président
du Département
de l'Essonne

En 2016

- > 6 322 consultations de vaccination et 6 907 vaccins réalisés
- > 10 396 consultations de dépistage des infections sexuellement transmissibles débouchant sur 18 738 tests réalisés

Ouverts à tous les Essonnien, les Centres départementaux de prévention et de santé (CDPS) sont des lieux d'accueil et d'information en matière de prévention et d'accès aux soins.

Les missions des CDPS

● La vaccination

Les CDPS sont des centres de vaccination conventionnés. Les professionnels des CDPS vaccinent les enfants âgés d'au moins 6 ans et les adultes, conformément au calendrier vaccinal en vigueur.

● La prévention des risques liés à la sexualité

Les CDPS sont habilités CeGIDD (Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic) des IST (infections sexuellement transmissibles). Ils assurent le dépistage des IST, notamment du VIH/sida, des hépatites A, B et C, de la syphilis, du chlamydia et du gonocoque y compris par les TROD (tests rapides d'orientation et de diagnostic) pour le VIH, la syphilis, les hépatites B et C. Leur approche globale de la santé sexuelle s'étend à la prescription de contraception et de traitements pré-exposition.

Des préservatifs féminins et masculins sont à votre disposition gratuitement dans les Centres départementaux de prévention et de santé.



● La lutte contre les cancers du sein et colo-rectal

Les CDPS assurent une information et une sensibilisation auprès de l'ensemble des Essonnien. Un accompagnement spécifique est proposé aux personnes en situation de précarité dans leurs démarches de dépistage de ces cancers.

● La promotion et l'éducation à la santé

En participant et en organisant des actions de sensibilisation à la santé, les équipes des CDPS contribuent à la prise en compte des problèmes de santé pour les personnes en situation de vulnérabilité.

● L'accompagnement à la santé des personnes en insertion

Les problèmes de santé peuvent être un frein à l'insertion. Les professionnels des CDPS proposent un suivi et un accompagnement médico-social aux personnes en situation de précarité à travers des consultations infirmières de prévention de l'Essonne (CIPE).

● La lutte contre la tuberculose

Les CDPS accueillent les équipes du Centre de lutte antituberculeuse de l'Essonne (CLAT 91) pour procéder au dépistage individuel des personnes.

Des consultations gratuites et confidentielles

Les consultations et les entretiens sont assurés par les médecins et les infirmiers-ères. Leur travail consiste à répondre à vos questions pour vous proposer des actes préventifs et vous conseiller une prise en charge (médicale, psychologique ou sociale) la plus adaptée à vos besoins.

Des professionnels à votre écoute

Les équipes des CDPS sont composées de personnels qualifiés : médecins, infirmiers-ères, secrétaires. Elles sont tenues au secret professionnel et médical et respectent la confidentialité.

